

Jeudi 17 octobre 2019, l'Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance, association créée par la Fédération Française de l'Assurance (FFA), a présenté ses deux dernières publications :

- le **ROMA 2019**, correspondant au 23^{ème} Rapport de l'Observatoire sur les Métiers et les formations des salariés de l'Assurance ;
- une étude sur **Les métiers de l'actuariat et de la conception technique au temps du digital**.

ROMA 2019

Rapport de l'Observatoire sur les Métiers et les formations des salariés de l'Assurance

Comme l'an passé, les effectifs de la branche assurance connaissent en 2018 une hausse de 0,4%, soit 147 400 personnes. Cette évolution est d'autant plus remarquable qu'elle s'inscrit dans un contexte d'augmentation des sorties. Les recrutements opérés cette année font donc plus que compenser les départs et atteignent même des niveaux historiques : 10,3% des effectifs, soit 15 182 embauches.

Plusieurs évolutions marquent la période. En premier lieu, la féminisation du secteur se poursuit de manière similaire à l'année précédente (+0,2pt). Le statut cadre progresse et concerne désormais 49,5% des salariés. En croisant les deux variables, on constate que les femmes représentent désormais plus de la moitié des classes 5 et près d'un cadre de direction sur trois.

Cadre ou non cadre, on observe une augmentation des niveaux de diplôme. Bien que le Bac+2 demeure le niveau pivot avec 32,3% des effectifs, les Bac+3 et Bac+5 continuent de croître (respectivement 18,7% et 22,1%). Cette montée des qualifications est encore plus vérifiée dans les embauches : plus d'un salarié sur deux recruté en 2018 possède un diplôme au moins égal au Bac+3 (53,5%).

Après une certaine forme de rattrapage opérée l'an passé, les recrutements d'alternants continuent à se situer à un haut niveau (23,9%). En tendance longue, on observe même que leur nombre a doublé en l'espace de 10 ans. Notons que la part des contrats d'apprentissage n'a jamais été aussi importante dans les recrutements. L'écart entre professionnalisation et apprentissage s'amenuise avec 4,1 points d'écart, soit moitié moins qu'en 2017 (9,2pts). Au final, 5 410 alternants travaillent à ce jour dans les entreprises de la branche assurance.

La répartition des effectifs par métier a peu changé au cours des sept dernières années, c'est-à-dire depuis l'adoption de l'actuelle nomenclature. La plus forte variation concerne la famille Distribution commerciale (-2pts), partiellement compensée par la hausse de la famille Gestion de contrats (+1,2pt).

En 2018, le taux d'accès à la formation s'accroît de 1,1 point pour concerner 81% des salariés de l'assurance. Bien que ces derniers y recourent davantage, la durée moyenne s'établit à 29,1 heures, soit une baisse de 2,2 heures, confirmant le constat déjà établi, à savoir que les formations s'organisent sur des sessions plus courtes. Pour autant, la moitié des salariés formés bénéficient d'une durée moyenne annuelle supérieure à 16 heures.

Enfin, le télétravail continue de se diffuser dans l'assurance : le taux de télétravailleurs s'établit ainsi à 16,7% pour une durée moyenne de 40,3 jours. Toutefois, s'agissant seulement de la deuxième année d'exploitation de cette variable, il convient de rester prudent dans les interprétations que nous pouvons faire.

Les métiers de l'actuariat et de la conception technique au temps du digital

Dans un premier sens, l'actuariat renvoie à un diplôme de haut niveau attestant de savoirs mathématiques appliqués aux risques et à la gestion financière. Dans un second, il désigne une famille de fonctions au cœur de la conception des produits et des équilibres techniques des entreprises. C'est à l'évolution de cet ensemble de métiers qu'est consacrée l'étude.

Les métiers de l'actuariat se caractérisent d'abord par un marché de l'emploi sous tension. Hausse des effectifs, évolution des profils recrutés, recours croissant à l'alternance, analyse des parcours de mobilité... les données chiffrées commentées dans la première partie illustrent l'ampleur du phénomène. Elles mettent également en lumière des évolutions contrastées selon qu'il s'agit de l'actuariat financier ou de l'actuariat technique. Dans les deux cas, la rareté des ressources incite les entreprises à adopter des organisations du travail plus flexibles.

La dynamique des effectifs se complète d'une évolution qualitative de ces postes. La révolution réglementaire a déjà inscrit l'actuariat financier sous un nouveau régime de production. Dans le domaine de la conception des produits, les innovations technologiques repoussent les limites de l'actuariat technique. Dans cet environnement, les savoirs pointus acquis en formation sont plus que jamais nécessaires aux titulaires de ces postes. Alors que la figure de l'actuaire demeure étroitement associée à l'idée d'expertise technique, les révolutions numériques et réglementaires étendent encore le champ des connaissances mobilisées.

Pourtant, ce qui pourrait produire un enfermement technique conduit tout au contraire à une plus grande ouverture. Car c'est sans doute dans le domaine des compétences relationnelles et des postures attendues que la transformation digitale imprime d'abord sa marque. Dans la professionnalisation du jeune actuaire, acquérir des compétences transversales devient indispensable. Dans les environnements complexes du digital, la capacité des actuaires à élargir leur vision et à dialoguer avec les autres métiers de l'entreprise devient décisive. La technique attend désormais d'être fertilisée par des compétences collaboratives et transversales.

Si cette hybridation suppose de nouveaux apprentissages pour les (jeunes) professionnels, elle repousse aussi les horizons du métier et ouvre à son exercice de nouvelles perspectives.

Pour tous renseignements et informations complémentaires, prendre contact avec :
– Norbert Girard, Secrétaire général (01 53 21 51 23 – girard@obs.gpsa.fr) ;
– ou Michel Paillet, Chargé de mission (01 53 21 51 25 – mpaillet@obs.gpsa.fr).

L'étude de métiers, le ROMA 2019, ainsi que le Cahier statistique qui le complète, sont téléchargeables à partir du site : www.metiers-assurance.org